

Avis de Course

Nom de la régate : « Régate d'été »
Date : Le 28 juillet 2024
Lieu : Base de voile de Guénange
Autorité organisatrice : SNBM

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux des classes : IND Grade 5C
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire par mail à contact@snbm.fr avec le formulaire page 3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : Néant

5. PROGRAMME

- 5.1. Confirmation d'inscription : Dimanche 6 Aout à partir de 13h00
- 5.2. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est à 14h00
- 5.3. 5 courses maximum sauf pour les Benjamins Optimist 3 heures sur l'eau.
- 5.4. Palmarès et moment de convivialité après la dernière course.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et seront affichées au tableau à l'entrée du club house.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : « parcours construit »

8. CLASSEMENT

8.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

8.2. Si plus de 3 manches, le classement se fera sur n -1.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Restauration : Petite restauration (BBQ) et buvette.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter:

Roger Holtz 0685940892 contact@snbm.fr



<http://snbm.fr>

BULLETIN d'INSCRIPTION

Nom de la régata :

Date :

Lieu : Plan d'eau de Guénange

Autorité Organisatrice : SNBM

N° voile

Type de bateau / Voile

	BARREUR	EQUIPIER 1	EQUIPIER 2
NOM			
PRENOM			

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M _____ autorise mon enfant _____ à participer à la régata mentionnée ci-dessus et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à Guénange, le

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

SIGNATURE DU BARREUR

(mention nécessaire : lu et approuvé)

SIGNATURE DE L'EQUIPIER 1

(mention nécessaire : lu et approuvé)

SIGNATURE DE L'EQUIPIER 2

(mention nécessaire : lu et approuvé)

Fait à Guénange, le

Fait à Guénange, le

Fait à Guénange, le

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.